



ÎLE DE BRÉHAT  
ENEZ-VRIAD



## AVIS

# DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

.....

## Permis d'aménager portant sur la réfection d'une toiture et ravalement extérieur d'un bardage sur un cabanon de jardin

.....

Par arrêté du 15 janvier 2024, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une mise à disposition portant sur la demande de permis d'aménager formulée par Monsieur DEPIERRE François relatif au projet de réfection d'une toiture et ravalement extérieur d'un bardage sur un cabanon de jardin sur la commune de l'Île de Bréhat.

Permis d'aménager n° PA 02201623A0007 sur parcelle cadastrée n° A 1311.

La mise à disposition du public se déroulera **du lundi 29 janvier 2024 (9h00) au lundi 12 février 2024 (16h00)**, soit pendant 15 jours consécutifs.

A la mairie :

- Les lundis, mardis et vendredis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.
- Les mercredis et jeudis : de 9h00 à 12h00

**Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre de recueil des observations ou les communiquer via l'adresse internet :**

[autorisation-urbanisme@mairie-brehat.fr](mailto:autorisation-urbanisme@mairie-brehat.fr).

À l'issue de la mise à disposition, le service instructeur en établit le bilan. Celui-ci sera annexé à la décision de la demande de permis d'aménager.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au service urbanisme de la mairie.